

---

PIERRE ASTIÉ  
DOMINIQUE BREILLAT  
CÉLINE HISCOCK-LAGEOT\*

## REPÈRES ÉTRANGERS

(1<sup>er</sup> AVRIL – 30 JUIN 2004)

### ALGÉRIE

8 avril 2004. **Élections présidentielles.** Dix-huit millions d'électeurs étaient appelés à voter pour désigner leur président de la République, lors d'une élection sans surprise puisque Abdelaziz Bouteflika, 67 ans, à la tête de l'État depuis le 27 avril 1999, a été réélu dès le premier tour comme l'ont été tous ses prédécesseurs depuis 1962, pour un second mandat de cinq ans. La participation a été de 58,1 %.

Il l'emporte avec 83,99 % des suffrages exprimés, soit 10 points de mieux qu'en 1999, contre 6,4 % à son principal adversaire et ancien Premier ministre, Ali Benflis, secrétaire général du FLN. Cependant la Kabylie a manifesté son hostilité au président. Les autres candidats sont réduits à un rôle de figurants : l'islamiste radical Abdallah Djaballah, Mouvement de la réforme (Islah) ne recueille que 5,02 % des voix, suivi du démocrate laïque Saïd Sadi, RCD, avec 1,94 %, la trotskiste Louiza Hanoune (première femme candidate en Algérie), porte-parole du Parti des travailleurs, avec 1 % et enfin l'ultra-nationaliste Ali-Fawzi Rebaine avec 0,63 %.

C'est une déroute pour l'ancien parti unique, le FLN, qui avait monopolisé la vie politique de 1962 à 1989. Ali Benflis n'a pu utiliser les avoirs du FLN et s'appuyer sur ses instances dirigeantes en raison de l'arrêt du Conseil d'État du 3 mars confirmant l'arrêt de la Chambre administrative de la cour d'appel d'Alger de décembre 2003.

Fait sans précédent, l'armée s'était engagée publiquement à ne pas interférer dans le processus électoral. D'autre part, l'UGTA soutenait Abdelaziz Bouteflika (*La Croix*, 16, 23 février, 1, 6, 9, 13, 14 et 20 avril 2004; *Le Figaro*, 6, 8 au 10-11 avril 2004; *Libération*, 29 janvier, 7-8, 19, 23 février, 2, 3, 11 mars, 1<sup>er</sup>, 7 au 10-11 avril 2004; *Le Monde*, 3, 23, 28 janvier, 1<sup>er</sup>-2, 5, 7, 6-8, 13, 20, 24 février, 3, 5, 6, 19, 31 mars, 2, 6 au 11-12, 16 avril et 4 juin 2004; *Courrier International*, 12 février, 8 et 15 avril 2004.

### ALLEMAGNE

1<sup>er</sup> avril 2004. **Laïcité.** On sait que la Cour constitutionnelle fédérale avait,

177

\* Université de Poitiers – UMR 6567 CECOJI.

*Élection présidentielle en Algérie*

Inscrits	18 097 255
Votants	10 508 777 (58,07 %)
Nuls	329 075
Suffrages exprimés	10 179 702

	<i>votants</i>	%
Abdelaziz Bouteflika (Rassemblement national pour la démocratie)	8 651 723	84,99
Ali Benflis (Front de libération nationale – FLN)	653 951	6,42
178 Abdallah Djaballah (el-Islah – islamiste)	511 526	5,02
Saïd Sadi (Rassemblement pour la culture et la démocratie)	197 111	1,94
Louiza Hanoune (Parti des travailleurs)	101 630	1,00
Fawzi Rebaine (Ahd 54)	63 761	0,63

le 24 septembre 2003, renvoyé le soin de légiférer sur la question du « foulard islamique » aux Länder. Après que le 31 mars les autorités de Berlin se sont accordées sur ce point, le Land de Bade-Wurtemberg, dans lequel le problème tranché par la Cour avait eu lieu, adopte une loi interdisant le port du foulard à partir du 8 avril (*Libération*, 8 avril 2004).

23 mai 2004. **Président de la République.** Les grands électeurs de l'Assemblée fédérale (composée des 603 députés du Bundestag et d'un nombre égal de délégués élus par les Landtage) ont élu le neuvième président fédéral en la personne de Horst Köhler, 61 ans, origi-

naire de l'actuelle Pologne, ancien directeur général du FMI, ancien secrétaire d'État aux Finances, apparenté à la droite. Il l'emporte avec 604 voix dès le premier tour – la majorité absolue étant de 603 – contre 589 voix à Gesine Schwan, recteure de l'Université germano-polonaise Viadrina à Francfort-sur-l'Oder, soutenue par la gauche. La droite (CDU/CSU-FDP) affichait un total théorique de 624 voix contre 580 aux SPD et Verts.

Horst Köhler succède au social-démocrate Johannes Rau et entre en fonction le 1<sup>er</sup> juillet. C'est le neuvième président fédéral depuis Theodor Heuss en 1949.

Le rôle du chef de l'État est limité

*Élections européennes en Allemagne*

Inscrits	61 650 330
Votants	26 525 514 (43,03 %)
Suffrages exprimés	25 780 773

<i>Partis</i>	<i>votants</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
CDU (PPE)	9 412 009	36,51	40
CSU (PPE)	2 063 564	8,00	9
SPD (PSE)	5 549 243	21,52	23
Verts (Verts)	3 078 276	11,94	13
PDS (GUE/NGL)	1 579 693	6,13	7
FDP (ELDR)	1 565 000	6,07	7
Autres	2 532 988	9,83	0
<b>Total sièges</b>			<b>99 (=)</b>

179

dans le système allemand depuis 1949 (*La Croix*, 5 mars, 24 et 26 mai 2004; *Le Figaro*, 5 mars et 24 mai 2004; *Libération*, 24 mai 2004; *Le Monde*, 6 mars, 23-24 et 25 mai 2004; *Courrier International*, 25 mars 2004).

13 juin 2004. **Élections européennes.** Le parti social-démocrate du chancelier Gerhard Schröder – qui s’est peu impliqué dans le scrutin – subit une grave défaite, recueillant 21,52 % des suffrages contre 33,4 % en 1999. Ses alliés Verts passent, en revanche, de 6,4 % à 11,9 %. Néanmoins, la coalition au pouvoir ne totalise que 33,4 % contre 50,6 % à l’opposition (CDU/CSU 44,5 % ; FDP 6,1 %).

Les partis peuvent présenter leurs candidats à l’échelon national, d’un Land ou de plusieurs Länder. Le seuil est de 5 % (*La Croix*, 14 juin 2004; *Le Figaro*, 15 juin 2004; *Libération*, 4, 10 et 14 juin 2004; *Le Monde*, 17 avril, 10, 13-14 et

15 juin 2004; *Courrier International*, 10 juin 2004; <http://www.europa-waehlt.de>; <http://francepolitique.free.fr/eurode04.htm>).

BELGIQUE

13 juin 2004. **Élections européennes.** Le Parti socialiste francophone et le Vlaams Blok, parti flamand d’extrême droite xénophobe, sont les deux vainqueurs des élections européennes. Le premier enlève 4 des 9 sièges réservés aux francophones et progresse de 10 points. Le second progresse de 8 points et gagne 1 siège. La participation a été de 90,8 % dans un pays où le vote est obligatoire.

Il y a trois collèges électoraux et 4 circonscriptions électorales (francophone: circonscriptions wallonne et de Bruxelles-Hal-Vilvorde; néerlandophone: circonscriptions flamande et

*Élections européennes en Belgique*

Inscrits	7 552 240
Votants	90,8 %
Suffrages exprimés	6 489 991

<i>Partis</i>	<i>votants</i>	<i>% par collège</i>	<i>sièges</i>
<i>Collège néerlandophone</i>			
Chrétiens-démocrates et flamands/			
Nouvelle Alliance flamande (C-D & V-VA) (PPE)	1 131 119	28,15	4 (+1)
Bloc flamand (Vlaams Blok) (extr. droite)	930 731	23,16	3 (+1)
180 Libéraux flamands et démocrates (VLD)/Vivant (ELDR)	880 279	21,91	3 (=)
Alternative sociale progressiste/SPIRIT (SPA Spirit) (PSE)	716 317	17,83	3 (+1)
Groen! (Écologistes) (Verts)	320 874	7,99	1 (-1)
Parti du travail (extr. gauche)	24 807	0,62	
Parti de la gauche socialiste	14 166	0,35	
<i>Collège francophone</i>			
Parti socialiste (PSE)	878 577	36,09	4 (+1)
Mouvement réformateur (MR) (PPE-DE/ELDR)	671 422	27,58	3 (=)
Centre démocrate humaniste (CDH)(PPE-DE)	386 753	15,15	1 (-1)
Écolo (Verts/ALE)	239 687	9,84	1 (-2)
Front national (FN)	181 351	7,45	
Front nouveau de Belgique (FNB)	26 775	1,10	
Rassemblement Wallonie France (RWF)	23 090	0,95	
Chrétiens-démocrates francophones	19 718	0,81	
Parti du travail de Belgique	19 645	0,80	
Mouvement pour l'alternative socialiste	5 675	0,23	
<i>Collège germanophone</i>			
Parti chrétien-social/Parti populaire européen (CSP-EVP) (PPE-DE)	15 722	42,49	1 (=)
Parti pour la liberté et le progrès/Mouvement réformateur (PFF-MR) (ELDR)	8 434	22,79	
Parti socialiste (SP) (PSE)	5 527	14,94	
Ecolo (Verts/ALE)	3 880	10,49	
Parti des Belges germanophones (PJU-PDB)	3 442	9,30	24 (-1)

*Élections législatives au Canada (résultats provisoires)*

Inscrits	22 295 670
Votants	60,5 % (- 0,7)
Suffrages exprimés	13 489 559

<i>Partis</i>	<i>votants</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Parti libéral	4 951 107	36,7 (-4,1)	135 (-33)
Conservateurs	3 994 682	29,6 (+4,1)	99 (+33)
Nouveau Parti démocratique	2 116 536	15,6 (+6,9)	19 (+6)
Bloc québécois	1 672 184	12,5 (+1,8)	54 (+16)
Greens	580 816	4,3	0
Indépendants	47 465	0,4	1
Héritage chrétien	40 283	0,3	0
Parti Maupuna	35 590	0,3	0
Divers	35 300	0,3	0

181

de Bruxelles-Hal-Vilvorde; germanophone) (*Le Figaro*, 15 juin 2004; *Le Monde*, 15 juin 2004; <http://francepolitique.fr/eurobe04.htm>; *La Croix*, 15 juin 2004; *Libération*, 14 juin 2004).

CANADA

28 juin 2004. **Élections législatives.** Annonçant la dissolution de la Chambre basse en sortant de la résidence de la gouverneure Adrienne Clarkson, représentante de la reine Élisabeth II, Paul Martin, ancien ministre des Finances et successeur de Jean Chrétien au poste de Premier ministre, semblait pressé d'asseoir sa légitimité populaire en convoquant les électeurs. En raison d'un scandale politico-financier survenu en février 2004 et alors pourtant que le Parti libéral était au plus haut dans les sondages en décembre 2003, les libéraux sont soumis à rude épreuve et remportent de justesse l'élection. Après

onze ans de pouvoir sans partage, ils perdent la majorité absolue à la Chambre des Communes. Ne disposant que d'une majorité relative au Parlement – 135 sièges (-33) alors que la majorité absolue est à 155 –, il leur faudra désormais compter sur leur allié « naturel » pour gouverner, le Nouveau Parti démocratique (NPD) de Jack Layton qui a remporté 19 sièges, soit exactement ce qui manquait aux libéraux. Grand perdant des élections, Stephen Harper n'a réussi à obtenir que 99 sièges (+33) pour son camp conservateur. Le Bloc québécois, indépendantiste, gagne 16 sièges. À cela s'ajoute un non-inscrit.

Le dernier gouvernement minoritaire canadien remonte à mai 1979, lorsqu'un député manquait à Joe Clark pour obtenir la majorité absolue. Son gouvernement ne dura que six mois (*La Croix*, 25 mai 2004, 18 et 30 juin 2004; *Le Monde*, 25 mai, 15, 25 et 30 juin 2004; *Courrier International*, 15 avril,

---

*Référendum sur la réunification de Chypre*


---

*Chypre grecque*

Inscrits	480 564	
Votants	428 587	
Nuls	14 907	
Suffrages exprimés	413 680	
NON	313 704	(75,83 %)
OUI	99 976	(24,17 %)

*Chypre du Nord*

	Inscrits	143 636	
182	Suffrages exprimés	119 619	
	OUI	77 646	(64,91 %)
	NON	41 973	(35,09 %)

10 et 24 juin 2004; <http://www.globeandmail.com/elections/fed2004/>; <http://www.canoe.com/infos/quebec-canada/elections/archives/2004/06/20040629-01>).

## CHYPRE

20 avril 2004. **Référendum.** À la veille de leur entrée au sein de l'Union européenne, les Chypriotes des deux communautés – grecque et turque – sont appelés à se prononcer sur le plan onusien de réunification de l'île divisée depuis trente ans. Ce plan prévoit deux États constituants politiquement égaux, une présidence collégiale comprenant 4 Grecs et 2 Turcs pour cinq ans, le président étant chef de l'État, avec une alternance entre Grecs et Turcs, une Cour suprême avec des juges non chypriotes, la possibilité pour les Grecs et les Turcs d'avoir 6 000 soldats chacun jusqu'en

2011, la réduction de la zone turque de 36 à 29 % de l'île, la limitation du changement de résidence. Le drapeau devait être modifié avec trois bandes horizontales : bleu pour la Grèce, jaune pour l'unité et rouge pour la Turquie.

L'Union européenne avait appelé à voter *oui*.

76 % des Chypriotes grecs ont rejeté le plan. En revanche, 65 % des Chypriotes turcs l'ont approuvé.

En conséquence, seule la partie sud (grecque) de l'île, seule reconnue internationalement, fera son entrée dans l'Union européenne.

À la suite de ce résultat, Takis Hadjimetriou, chargé de coordonner l'adhésion de Chypre à l'UE, a démissionné en réaction à l'appel du président Papadopoulos à rejeter le plan de l'ONU (*La Croix*, 2, 9, 13, 15, 16, 19, 23, 26, 27 avril 2004; *Le Figaro*, 1<sup>er</sup>, 24-25 et 26 avril 2004; *Libération*, 1<sup>er</sup>, 2, 8, 16, 19, 20, 22, 23 au 27 avril, 19 mai 2004; *Le Monde*,

1<sup>er</sup>, 2, 9, 10, 17, 23, 25-26 et 27 avril et 19 mai 2004; <http://www.ifes.org>; *Courrier International*, 8, 22 avril 2004).

1<sup>er</sup> mai 2004. **Union européenne.** C'est donc amputée de sa partie nord sous domination turque que Chypre entre dans l'Union européenne. Cette situation n'est pas celle que souhaitait l'UE qui soutenait le plan de l'ONU. Seule conséquence positive, l'UE évitera une langue supplémentaire. Le turc ne sera pas la 21<sup>e</sup> langue officielle de l'Union.

Avec 700 000 habitants (0,2 % de l'UE) sur 9 250 km<sup>2</sup>, son PIB est de 11,3 Mds d'euros, soit 18 840 euros par habitant (14<sup>e</sup> rang). Le taux de chômage est de 4,2 % (*Libération*, 27 et 30 avril 2004; *Le Monde*, 29 avril 2004).

## ESPAGNE

16 avril 2004. **Gouvernement.** À la suite de la victoire du Parti socialiste (PSOE) aux élections législatives du 14 mars, le roi Juan Carlos charge, le 7 avril 2004, son leader José Luis Rodríguez Zapatero, 44 ans, de former un gouvernement pour succéder à celui de José María Aznar, 51 ans, en fonction depuis le 5 mai 1996.

Ce gouvernement applique strictement le principe de la parité et compte 8 hommes et 8 femmes dont María Teresa Fernández de la Vega, juriste valencienne de 54 ans, féministe célibataire, au poste de vice-présidente du gouvernement et ministre de la Présidence. Numéro deux du gouvernement, elle assumera la direction politique et présidera le Conseil des ministres. La parité est même envisagée pour la succession au trône... Il y avait déjà un quart de femmes dans le gouverne-

ment Aznar. Les femmes sont 36 % aux Cortes contre 28 % avant les élections de mars.

Préoccupation majeure depuis les attentats du 11 mars: la sécurité. Le ministère de l'Intérieur devient donc le ministère de la Sécurité. Le rival malheureux du Premier ministre à la direction du PSOE en 2000, José Bono Martínez, devient ministre de la Défense. Le commissaire européen aux Affaires économiques, défenseur du pacte de stabilité, prend le portefeuille de l'Économie.

Bien qu'il ne dispose pas de la majorité absolue (164 sièges sur 350), le gouvernement compte sur l'appui de plusieurs petits partis de gauche et régionalistes.

Le Parlement investit le Premier ministre le 16 avril au premier tour par 183 voix contre 148 et 19 abstentions. Le Premier ministre a eu le soutien de la gauche communiste IU, des régionalistes aragonais, galiciens et canariens ainsi que de la gauche catalane de l'ERC.

Le Premier ministre prête serment le 17 avril.

La nouvelle politique manifeste un changement radical par rapport au gouvernement Aznar, principalement en ce qui concerne la Constitution européenne, la laïcité et l'engagement en Irak (*La Croix*, 9, 16 et 20 avril 2004; *Libération*, 5, 8, 15, 16 au 19 avril 2004; *Le Monde*, 2, 9, 16 au 20 avril 2004; *Le Figaro*, 8, 16 avril 2004).

13 juin 2004. **Élections européennes.** Les deux grands partis terminent au coude à coude. Si le PSOE l'emporte, il ne devance son adversaire, le PP, que de 2 points en voix et de 2 sièges. C'est cependant, pour le Premier ministre, la confirmation de sa légitimité. Les

*Élections européennes en Espagne*

Inscrits	33 621 932
Votants	45,94 %
Suffrages exprimés	15 198 312

<i>Partis</i>	<i>votants</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
PSOE (PSE)	6 621 570	43,57	25 (+1)
PP (PPE-DE)	6 315 294	41,55	23 (-4)
Galeusca (Rég.) (PPE-DE/ELDR)	790 051	5,20	3
184 IU (Communistes) (GUE/NGL)	636 458	4,19	2 (-2)
EP (Divers régionalistes et Verts)	380 095	2,50	1
Régionalistes divers	184 575	1,21	
Autres	260 569	1,68	
<b>Total</b>			<b>54 (-10)</b>

grands perdants sont les communistes de IU, alliés aux Verts qui sont devancés par la coalition des nationalistes modérés. Le taux de participation est inférieur de 14 points par rapport à 1999 (63 %).

Auparavant le gouvernement a intenté une action auprès du Tribunal suprême afin d'obtenir l'interdiction de la liste de la plate-forme indépendantiste basque Heritarren Zerrenda (HZ) qu'il estime être la continuité de Batasuna. Le Tribunal suprême l'interdit en effet le 21 mai (*La Croix*, 15 juin 2004; *Le Figaro*, 15 juin 2004; *Libération*, 15-16 mai et 14 juin 2004; *Le Monde*, 23 et 29 mai, 3, 11 et 15 juin 2004; <http://francepolitique.free.fr/euroes04.htm>).

## GRANDE-BRETAGNE

13 juin 2004. **Élections européennes.** L'annonce par Tony Blair de la tenue

d'un référendum (pièce pourtant totalement étrangère à la tradition constitutionnelle britannique) le 20 avril à la Chambre des Communes sur la Constitution européenne n'aura pas suffi à éviter le plus grand revers subi par le parti travailliste lors d'élections dans son histoire. Il s'agissait en fait pour lui de s'approprier une proposition des Conservateurs pour renforcer ses chances de réélection en mai 2005. Le triple scrutin organisé le 10 juin a pourtant infligé une sévère défaite au Premier ministre anglais. Il s'agissait en ce jour de consulter les Londoniens sur l'organisation du *Grand Londres*, une partie de la population sur le renouvellement de certains conseils locaux et l'ensemble de la population sur l'élection des eurodéputés.

Avec les Néerlandais, les Britanniques étaient les premiers, au sein de l'Union européenne, à désigner leurs

*Élections européennes en Grande-Bretagne*

Inscrits	44 118 453
Votants	38,9 %
Suffrages exprimés	15 261 789

<i>Partis</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Conservateurs (PPE-DE)	26,73	27
Travaillistes (PSE)	22,61	19
Parti de l'indépendance (UKIP) (EDD)	16,12	12
Libéraux-démocrates (ELDR)	14,91	12
Écologistes (Verts/ALE)	6,25	2
Nationalistes écossais (Verts/ALE)	1,41	2
Nationalistes gallois (Verts/ALE)	0,97	1
British National Party (BNP)	4,91	
Ulster Unionist Party	1	1
Democratic Unionist Party	1	1
Sinn Fein	1	1
<b>Total</b>		<b>78 (-11)</b>

185

78 représentants (au lieu de 89 il y a cinq ans). Le parti travailliste n'arrive qu'en deuxième position avec 22,61 % des suffrages exprimés, devant le parti libéral démocrate qui obtient 14,91 % et derrière le parti conservateur, vainqueur modeste du scrutin avec 26,73 %. Le parti anti-européen UKIP de Robert Kilroy-Silk s'est, en revanche, illustré par une percée phénoménale, obtenant 16,84 % des suffrages exprimés, le portant en troisième position du scrutin. Le parti des Verts quant à lui s'est maintenu (6,25 %). En fait, l'introduction sans précédent en Grande-Bretagne du scrutin proportionnel de liste et le découpage du pays en 11 circonscriptions expliquent en partie le revers élec-

toral de Tony Blair. Au total, les conservateurs ont désormais 27 sièges au Parlement européen, les travaillistes 19, les anti-européens 12, les libéraux-démocrates 12, les écologistes 2, les nationalistes écossais 2 et les nationalistes gallois 1, 3 sièges étant partagés en Irlande du Nord. Le bipartisme britannique est bien ébranlé par cet effondrement des deux partis traditionnels, la percée de l'UKIP et le maintien des libéraux-démocrates.

La participation a fortement augmenté par rapport au dernier scrutin de 1999, non pas tant en raison de l'intérêt plus grand subitement porté au Parlement européen que de la volonté de profiter de ce scrutin pour manifester

*Élections législatives en Inde*

Inscrits	671 524 934
Votants	387 484 626 (57,70 %)
Nuls	31 403
Suffrages exprimés	387 453 223

<i>Partis</i>	<i>votants</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
<i>Front de la gauche</i>		7,6	59
Parti communiste de l'Inde-marxiste	22 061 677	5,69	43
Parti communiste de l'Inde	5 434 738	1,4	10
186 Parti révolutionnaire socialiste (communiste)	1 717 228	0,44	3
All India Forward Bloc (communiste)	1 367 280	0,35	3
<i>Congrès national indien et alliés</i>		34,6	217
Congrès national indien (gauche populiste)	103 405 272	26,69	145
Dravida Munnetra Kazhagam (régionaliste tamoul)	7 064 393	1,82	16
Nationalist Congress Party	6 915 740	1,78	9
Rashtriya Janata Dal	8 613 302	2,22	21
Telangana Rashtra Samithi		0,7	5
Pattali Makkal Katchi (régionaliste Tamil Nadu)	2 169 020	0,56	6
Lok Jan Shakti Party		0,6	3
Jharkhand Mukti Morcha (régionaliste Bihari)	1 846 843	0,48	5
Marumalarchi Dravida Munnetra Kazhagam (régionaliste tamoul)	1 679 870	0,43	4
Muslim League Kerala State Committee	770 098	0,2	1
Republican Party of India (A)		0,1	1
Jammu and Kashmir People's Democratic Party (régionaliste Cachemire)	267 457	0,07	1
<i>Alliance nationale démocratique</i>		35,3	185
Parti nationaliste hindou (BJP)	85 866 593	22,16	138
Telugu Desam (régionaliste Andhra Pradesh)	11 844 811	3,06	5
All-India Anna Dravida Munnetra Kazhagam (régionaliste tamoul)		2,3	0
Janata Dal (unifié) (social-démocrate)	9 924 209	2,56	7
Shiva Sena (extrémistes hindouistes)	7 056 075	1,82	12
All India Trinamool Congress (régionaliste Bengale occidentale)	8 047 771	2,08	2

Shiromani Akali Dal (parti religieux sikh)	3 056 681	0,91	8
Biju Janata Dal (régionaliste Orissa)	5 084 428	1,31	11
Nagaland People's Front (régionaliste Nagaland)	715 366	0,18	1
Mizo National Front	182 864	0,05	1
Bahujan Samaj Party (minorité Harijans)	20 713 468	5,35	18
Samajwadi Party (socialiste)	16 645 356	4,3	36
Janata Dal (laïque)	5 732 296	1,48	4
Rashtriya Lok dal		0,6	3
Asom Gana Parishad (régionaliste Assam)	2 069 610	0,53	2
Jammu & Kashir National Conference (régionaliste Cachemire)	493 067	0,13	2
All-India Majlis-e-Ittehadul Muslimmen (islamiste)		0,1	1
Kerala Congress (régionaliste Kerala)	353 529	0,09	1
National Loktantrik Party		0,1	1
Samajwadi Janata Party (R)		0,1	1
Indian Federal Democratic Party		0,1	1
Bharatiya Navshakti Party		0,1	1
Sikkim Democratic Front (régionaliste Sikkim)	153 409	0,04	1
Loktantrik Jan Samta Party		0,0	1
Indépendants		4,2	4
Membres nommés			2
<b>Total</b>			<b>545</b>

187

au gouvernement son mécontentement, notamment au regard des engagements pris en Irak (*La Croix*, 14 et 15 juin 2004; *Le Figaro*, 15 juin 2004; *Libération*, 2, 9, 11 au 14 juin 2004; *Le Monde*, 28 mai, 5, 11 au 15 juin 2004; *Courrier International*, 1<sup>er</sup> avril 2004; <http://francepolitique.free.fr/eurouk04.htm>; <http://news.bbc.co.uk/1/shared/bvsp/hi/vote2004>; <http://www.brent.gov.uk.elections.nsf/>; <http://www.londonelects.org.uk>).

## INDE

20, 26 avril, 5 et 10 mai 2004. **Élections législatives.** À la suite de la dissolution de la Chambre basse (Lok Sabha) du Parlement fédéral (elle compte 545 dé-

putés dont 2 nommés par le président de la République) le 6 février 2004 par le président A.P.J. Abdul Kalam, les quelque 671 millions d'électeurs indiens ont décidé, de façon assez inattendue, une alternance politique: les nationalistes hindouistes du Parti du peuple indien (Bharatiya Janata Party, BJP), au pouvoir depuis cinq ans, ont été largement battus par le Parti du Congrès (gauche) de l'ancien Premier ministre Rajiv Gandhi, emmené par sa veuve, d'origine italienne, Sonia Gandhi. Le Parti du Congrès, qui avait dirigé le pays pendant près de quarante ans, avait été écrasé par les nationalistes du BJP en 1999. Il redevient la première force politique de l'Inde avec 145 élus, mais n'obtient pas la majorité absolue (272). Cependant le Congrès et ses alliés

obtiennent 217 sièges. Et Rahul Gandhi, 33 ans, fils de Rajiv et Sonia Gandhi, fait son entrée au Parlement en devenant député de la circonscription de son père dans l'Uttar Pradesh. La dynastie devrait continuer.

Les partis de gauche (communistes) qui se sont engagés à soutenir une coalition dirigée par le Congrès obtiennent le meilleur score de leur histoire (59 sièges).

Le Samajwadi Party de l'ancien ministre de la Défense, Mulayalam Singh Yadav, obtient 36 sièges; le Bahujan Samaj Party (représentant des « intouchables » ou *dalitrs*) gagne 19 sièges. Ces deux partis pourraient s'associer à une coalition congressiste. Avec 138 sièges, le BJP du Premier ministre Atal Bihari Vajpayee perd 41 sièges sur son score de 1999. Sa coalition, l'Alliance démocratique nationale (NDA), n'obtient que 185 sièges contre 302 en 1999.

Les électeurs ont ainsi sanctionné une politique qui a privilégié les classes moyennes urbaines au détriment des classes rurales qui constituent toujours la majorité du pays.

Autre surprise, Somnath Chatterjee, communiste allié au Congrès, doyen du Parlement, 75 ans, est élu à l'unanimité président de la Lok Sabha le 4 juin. La droite nationaliste et tous les partis au Parlement ont accepté de favoriser le consensus par une nomination « à l'unanimité » (*La Croix*, 20, 23, 27 avril, 14 et 25 mai 2004; *Le Figaro*, 14 janvier, 21 et 27 avril, 6, 12 et 15-16 mai 2004; *Libération*, 13, 20, 27 avril, 10, 12, 14 mai et 5-6 juin 2004; *Le Monde*, 29 janvier, 21 avril, 11, 12, 14 et 15 mai 2004; *Courrier International*, 15, 29 avril, 13 et 19 mai et 17 juin 2004; <http://www.electionworld.org>; [http://www.ifes.org/eguide/resultsum/india\\_par04.htm](http://www.ifes.org/eguide/resultsum/india_par04.htm)).

## ITALIE

13 juin 2004. **Élections européennes.** Globalement, la majorité au pouvoir obtient 45,4 % des voix contre 46,1 % pour l'opposition. La coalition de l'Olivier, menée par Romano Prodi, revendique la victoire, mais son score (31,06 %) est inférieur à celui de 1999 (33 %) et équivaut à celui des législatives de 2001.

Avec 20,99 % des voix, Forza Italia perd 4 points par rapport à 1999 et 8 par rapport aux législatives de 2001 qui lui avaient permis d'accéder au pouvoir.

Le grand vainqueur dans la coalition est l'UDC, petit parti héritier de la Démocratie chrétienne qui double ses voix avec 5,9 % des suffrages contre 3,2 % aux législatives.

La Ligue du Nord, formation populiste et anti-européenne dirigée par Umberto Bossi est également en progression avec 5 % des suffrages contre 3,9 % aux législatives.

L'Alliance nationale, formation conservatrice, ex-néo-fasciste, dirigée par le vice-Premier ministre Gianfranco Fini, se maintient avec 11,5 % des suffrages (12 % en 2001) (*La Croix*, 15 et 16 juin 2004; *Le Figaro*, 15 juin 2004; *Libération*, 15 janvier, 8, 9, 12-13, 14, et 15 juin 2004; *Le Monde*, 4-5, 21 avril, 26 mai, 1<sup>er</sup>, 8, 13-14, 15, 16 juin 2003; <http://francepolitique.free.fr/euroit04.htm>).

## PORTUGAL

18 mai 2004. **Concordat.** Le Premier ministre José Manuel Durão Barroso et le secrétaire d'État du Vatican signent un nouveau concordat. Le précédent avait été conclu en 1940 par Salazar. Les

*Élections européennes en Italie*

Inscrits	49 800 740
Votants	35 716 450 (73,1 %)
Suffrages exprimés	32 579 869

<i>Partis</i>	<i>votants</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Coalition de l'Olivier	10 119 909	31,06	25
Forza Italia (PPE)	6 837 748	20,99	16
Alliance nationale (UEN)	3 759 575	11,54	9
Ligue du Nord (NI)	1 615 814	4,96	4
Refondation communiste (GUE)	1 971 709	6,05	5
Chrétiens démocrates (PPE)	1 917 775	5,89	5
Communistes italiens (GUE)	783 710	2,41	2
Verts (Verts, ALE)	802 502	2,46	2
Liste Bonino (NI) (centre)	731 867	2,25	2
Lista dei Valori (IdV)/Lista Di Pietro (ELDR)	694 963	2,13	2
Socialiste unis pour l'Europe (ELDR)	665 771	2,04	2
Union des démocrates européens/ Alliance populaire (UDEUR-AP) (PPE-DE)	420 089	1,29	1
Alternative sociale avec A. Mussolini (fasciste)	398 036	1,22	1
Parti des retraités (PPE-DE)	372 811	1,14	1
Flamme tricolore (extr. droite)	236 016	0,72	1
Autres	125 563	3,85	
<b>Total</b>			<b>78 (-9)</b>

189

prêtres devront déclarer leurs revenus et les associations religieuses seront soumises à l'impôt. L'État ne pourra plus s'opposer à la nomination des évêques. L'enseignement moral et religieux est maintenu dans l'Éducation nationale (*Courrier International*, 3 juin 2004).

## UNION EUROPÉENNE

10-13 juin 2004. **Élections au Parlement européen.** 349 millions d'électeurs des 25 pays membres de l'Union ont été appelés aux urnes pour désigner les 732 députés du Parlement européen pour un mandat de 5 ans.

Ces élections ont été marquées par un taux d'abstention record : seuls 45,5 % des inscrits se sont déplacés (-6 % par rapport à 1999). Dans les dix nouveaux

États membres, le taux de participation atteint à peine 26 %.

D'autre part, ces élections se traduisent par une poussée protestataire importante au profit des europhobes, eurosceptiques et souverainistes, notamment au Royaume-Uni, en Pologne, en Suède et en République tchèque. En outre, au niveau national, presque tous les partis au pouvoir – à l'exception du Luxembourg, de l'Espagne et de la Grèce – ont été sanctionnés.

Néanmoins, les grands équilibres

du Parlement européen ne sont pas modifiés. Le centre droit du parti populaire européen (PPE) reste largement en tête avec 272 sièges, devant le parti socialiste européen (PSE) avec 200 sièges, les libéraux (66 élus) et les Verts (42) (*Le Figaro*, 15 juin 2004; *Le Monde*, 15 juin 2004).

Page suivante, projection communiquée le 14 juin par le Parlement européen, fondée sur la répartition dans les groupes politiques de l'assemblée sortante.

*Composition du Parlement européen*

Parti populaire européen/Démocrates européens (PPE-DE)	276 (+44)
Parti des socialistes européens (PSE)	201 (+26)
Parti européen des libéraux démocrates et réformateurs (ELDR)	66 (+14)
Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL)	39 (-10)
Verts/Alliance libre européenne (Verts/ALE)	42 (-3)
Union pour l'Europe des nations (UEN)	27 (+4)
Europe des démocraties et des différences (EDD)	15 (-5)
Autres	66 (+39)
<b>Total sièges</b>	<b>732 (+106)</b>

*Répartition par pays*

<i>TOTAL</i>	<i>PPE-DE</i>	<i>PSE</i>	<i>ELDR</i>	<i>GUE/ VERTS</i>	<i>UEN</i>	<i>EDD</i>	<i>NI/NGL</i>	<i>Autres</i>
D 99(=)	53(-4)	35(-12)	7(+7)	7(=)	13(+9)	0(=)	0(=)	0(=)
A 21(-3)	6(-1)	7(=)	0(=)	0(=)	2(=)	0(=)	0(-3)	0(-3)
B 24(-1)	7(+2)	7(+2)	5(=)	0(=)	2(-5)	0(=)	0(=)	3(=)
CY 6(+6)	2(+2)	0(=)	1(+1)	2(+2)	0(=)	0(=)	0(=)	1(+1)
DK 14(-2)	1(=)	2(-3)	4(-2)	2(-2)	0(=)	1(=)	1(-2)	0(=)
E 54(-10)	23(-5)	24(=)	1(-2)	1(-3)	5(+1)	0(=)	0(=)	0(-1)
EE 6(+6)	1(+1)	3(+3)	2(=)	0(=)	0(=)	0(=)	0(=)	0(=)
SF 14(-2)	4(-1)	3(=)	5(=)	1(=)	1(-1)	0(=)	0(=)	0(=)
F 78(-9)	20(-8)	31(+13)	0(=)	3(-12)	6(-3)	0(-3)	0(-9)	10(-2)
GR 24(-1)	11(+2)	8(-1)	0(=)	4(-3)	0(=)	0(=)	0(=)	1(+1)
H 24(+24)	13(+13)	9(+9)	2(+2)	0(=)	0(=)	0(=)	0(=)	0(=)
I 78(-9)	28(-7)	16(=)	8(+)	7(+1)	2(=)	9(-1)	0(=)	8(-2)
IRL 13(-2)	4(-1)	2(+1)	0(-1)	0(=)	1(-1)	4(-2)	0(=)	2(+2)
LV 9(+9)	3(+3)	0(=)	1(+1)	0(=)	1(+1)	4(=)	0(=)	0(=)
LIT 13(+13)	3(+3)	2(+2)	3(+3)	0(=)	0(=)	0(=)	0(=)	5(+5)
L 6(=)	3(+1)	1(-1)	1(=)	0(=)	1(=)	0(=)	0(=)	0(=)
M 5(+5)	2(+2)	3(+3)	0(=)	0(=)	0(=)	0(=)	0(=)	0(=)
NL 27(-4)	7(-2)	7(+1)	5(-3)	2(+1)	2(-2)	0(=)	2(-1)	2(+2)
PL 54(+54)	18(+18)	8(+8)	4(+4)	0(=)	0(=)	7(+7)	0(=)	17(+17)
P 24(-1)	7(-2)	12(+12)	0(=)	2(=)	0(=)	2(=)	0(=)	1(+1)
CZ 24(=)	11(+11)	2(+2)	0(=)	6(+6)	0(=)	0(=)	0(=)	5(+5)
GB 78(-9)	28(-9)	19(-10)	12(+1)	0(=)	5(-1)	0(=)	12(+9)	2(+1)
SK 14(+14)	8(+8)	3(+3)	0(=)	0(=)	0(=)	0(=)	0(=)	3(+3)
SL 07(+7)	4(+4)	1(+1)	2(+2)	0(=)	0(=)	0(=)	0(=)	0(=)
S 19(-3)	5(-2)	5(-1)	3(-1)	2(-1)	1(-1)	0(=)	0(=)	3(+3)
<b>732 (+106)</b>	<b>276 (+42)</b>	<b>201 (+26)</b>	<b>66 (+14)</b>	<b>39 (-10)</b>	<b>42 (-3)</b>	<b>27 (+4)</b>	<b>15 (-5)</b>	<b>66 (+39)</b>